

**FR**

**SYNTHÈSE**

**RÉVISION À MI-PARCOURS VENEZUELA**

**FR**

**FR**

## SYNTHÈSE

### RÉVISION À MI-PARCOURS VENEZUELA

Depuis 2006, année de rédaction du document de stratégie par pays (DSP) pour le Venezuela, le gouvernement de ce pays a consolidé la «révolution bolivarienne». La continuité du gouvernement coïncide avec une continuité d'objectifs, même si les circonstances politiques, économiques et sociales ne sont plus les mêmes. La société vénézuélienne est polarisée et nombre des réformes politiques et économiques en cours (nationalisations, création de nouvelles formes de propriété) accentuent cette tendance. Les **secteurs de concentration définis dans le programme indicatif national (PIN) sont 1) la modernisation de l'État et 2) la diversification de l'économie**. Ces deux secteurs continueront d'être le fil conducteur de la coopération de la CE en 2011-2013. Un montant indicatif de 40 millions d'EUR a été alloué pour toute la période 2007-2013. Au moment de la présente révision à mi-parcours, certains projets de la stratégie pour 2001-2006 étaient à peine clôturés tandis que les projets prévus pour le PIN 2007-2013 étaient à peine lancés. Cette révision examine la précédente expérience de mise en œuvre et la pertinence de la stratégie actuelle à la lumière de l'évolution récente de la situation au Venezuela, dans l'Union européenne et dans le cadre des relations UE-Venezuela. Elle propose un ajustement mineur, à savoir revoir à la hausse les fonds disponibles pour le premier secteur de concentration (modernisation de l'État) tout en revoyant à la baisse, dans une même mesure, les fonds consacrés au second secteur de concentration (diversification de l'économie). Le fait que la politique économique soit souvent modifiée, et fréquemment de manière drastique, entrave la définition de projets dans ce domaine, alors que le renforcement des capacités institutionnelles reste une priorité constante. Pour refléter l'avancement de la programmation, de légères modifications ont également été apportées aux objectifs et aux indicateurs. Dans les deux secteurs, des thèmes d'intérêt spécifique pour l'UE et le Venezuela ont été mis en évidence (lutte contre les drogues illicites, protection de l'environnement, changement climatique et énergies renouvelables).

## 1. PRINCIPALES ÉVOLUTIONS POLITIQUES, ÉCONOMIQUES ET SOCIALES AU VENEZUELA

### 1.1.1 Situation politique

Depuis 2006, la **situation politique** au Venezuela est dominée par la «consolidation de la révolution bolivarienne». Le gouvernement du président Chávez bénéficie d'un nouvel élan après que les électeurs vénézuéliens ont accepté, lors d'un référendum organisé le 15 février 2009, que la constitution soit modifiée et que le nombre de mandats exercés à certains postes de pouvoir ne soit plus limité. Une fois encore, les résultats ont également été révélateurs de la polarisation géographique et idéologique qui divise le pays et ont confirmé la prédominance des forces d'opposition dans les grandes villes et celle du chavisme dans les zones rurales. **La politique de développement du Venezuela suit le même cap que lors de la rédaction du DSP.**

**Relations avec l'UE et ses États membres:** depuis 2008, le Venezuela a signé des accords-cadres de coopération avec presque tous les États membres de l'Union européenne. La mise en œuvre effective de ces accords varie d'un pays à l'autre. Les relations avec l'UE en tant que telles n'ont pas évolué de manière significative depuis 2006.

### 1.1.2 Situation des droits de l'homme et sécurité publique

En ce qui concerne les **droits de l'homme**, la constitution de 1999 garantit l'inaliénabilité, l'indivisibilité et l'indépendance des droits de l'homme, conformément aux traités

internationaux ratifiés par le Venezuela. La polarisation politique du pays porte atteinte, dans certains cas, à la séparation des pouvoirs.. L'indépendance des pouvoirs est souvent mise en doute par l'opposition, qui dénonce une tendance à la concentration des pouvoirs dans les mains du président.

En ce qui concerne **l'insécurité physique**, le Venezuela a enregistré une moyenne annuelle de 10 114 décès dus à la violence. La ville de Caracas à elle seule représente 21,72 % des homicides commis pendant la période 1999-2008 dans le pays. Le gouvernement a déclaré que la **lutte contre l'insécurité était l'une de ses priorités** et a annoncé une réforme imminente du code de procédure pénale et du fonctionnement de la cour suprême.

### 1.1.3. Situation économique et sociale

**L'inflation** reste l'un des défis principaux pour l'économie du Venezuela. Ces cinq dernières années, le taux d'inflation dans le pays est passé de 19,2 % en 2004 à 30,9 % en 2008. Néanmoins, l'économie vénézuélienne a enregistré vingt trimestres consécutifs de croissance économique jusqu'en 2008. La chute des prix du pétrole brut vénézuélien (60 % au moment d'écrire ces lignes en septembre 2009) peut inverser cette tendance. Depuis 2006, le taux d'investissements étrangers baisse de manière notable. En 2003, le Venezuela a mis en œuvre un contrôle des taux de change (2,15 VEF=1 USD) et a créé la Commission de l'administration des devises (CADIVI) pour contrôler l'allocation des dollars aux importateurs (au moyen des listes de produits prioritaires) et à des personnes privées. **La forte dépendance du pays vis-à-vis du pétrole a réduit la compétitivité du secteur non pétrolier et sa capacité à intégrer l'économie mondiale.**

*Situation sociale* – Les statistiques nationales montrent une baisse significative du taux d'extrême pauvreté ces dernières années (de 29,8 % en 2003 à 9,4 % en 2007 selon les statistiques officielles). Le nombre de personnes à la retraite ayant droit à des régimes de pension a augmenté de 233 % ces dix dernières années. Des avancées significatives ont été enregistrées dans le secteur de la santé. En 2007, 95 % de la population nationale avait accès à une couverture médicale gratuite. Les «missions sociales» ont eu des conséquences positives dans des domaines tels que l'approvisionnement en nourriture, les soins médicaux et l'alphabétisation.

### 1.1.4. Situation environnementale

L'un des problèmes les plus graves pour l'environnement concerne l'absence de suivi systématique et indépendant. Actuellement, la CE cherche à soutenir des études et des initiatives qui puissent servir de base à un tel suivi, mais aucun système institutionnalisé n'existe encore à cette fin. Aujourd'hui, comme en 2006, les défis les plus importants pour l'environnement sont dus aux problèmes existants: **pollution** et **déforestation** (une analyse plus détaillée figure à l'annexe 6).

## 2. NOUVEAUX OBJECTIFS ET ENGAGEMENTS POLITIQUES DE LA CE/DE L'UE

La révision à mi-parcours et le dialogue avec le gouvernement ont tenu compte des nouvelles priorités de l'UE/de la CE:

aide au commerce: la réception de l'aide n'étant pas une première priorité pour le gouvernement, aucun programme politique national n'existe en ce qui concerne les moyens d'améliorer l'aide visant à renforcer le commerce. Les fonds non encore engagés relevant du deuxième secteur de concentration sont considérés comme étant suffisants pour renforcer les capacités des autorités nationales à offrir un environnement plus favorable aux PME;

drogue: dans le cadre du programme d'action annuel 2008, un projet associant l'Office national de lutte antidrogue est actuellement en développement; ce projet visera à prévenir la consommation de drogues illicites, à améliorer la sécurité dans les aéroports et à développer des contrôles dans le cadre de la lutte contre les drogues illicites. Le Venezuela pourrait également participer à un projet antidrogue dans le cadre de l'instrument de stabilité (le «chemin de la cocaïne»);

environnement/changement climatique: le Venezuela a élaboré sa première communication sur le changement climatique en 2005. Un projet sur la biodiversité est en cours d'élaboration (secteur de concentration n° 1) et toute future action relevant du secteur de concentration n° 2 encouragera également un meilleur respect de l'environnement. Actuellement, la délégation entend stimuler des synergies entre le dialogue politique et les nouvelles initiatives de coopération dans ce domaine;

sida, tuberculose et paludisme: le Venezuela mène une politique de distribution gratuite de rétroviraux dont bénéficient nombre des personnes ayant connaissance de leur état. L'ouverture de centres de dépistage du VIH et l'instauration de mesures antidiscriminatoires sont encore des défis importants. Le paludisme est particulièrement préoccupant dans les régions isolées du pays. La diffusion des chiffres officiels sur ces maladies et sur d'autres maladies est limitée. L'importance de ces questions a été soulignée dans le DSP et la CE propose de continuer à intégrer la lutte contre le VIH/sida en tant que thème transversal;

énergies renouvelables: malgré sa richesse en énergies non renouvelables, le Venezuela consent à présent à des efforts pour accroître sa production d'énergies durables. La coopération et les efforts de recherche communs en matière de technologies respectueuses de l'environnement peuvent être intensifiés, par exemple en renforçant la coopération avec le ministère du pétrole et de l'énergie;

Migration: les migrations font à présent l'objet d'une attention particulière dans le cadre des relations UE-ALC. Bien que le gouvernement vénézuélien fasse part de son mécontentement dans ses déclarations sur le sujet, le Venezuela ne figure pas parmi les principaux pays d'origine et les envois de fonds y jouent un rôle limité.

Les nouveaux engagements de l'UE/de la CE doivent être considérés comme pertinents dans le cadre des actions à inclure dans les deux secteurs de coopération. En effet, en ce qui concerne la modernisation de l'État, la lutte contre les stupéfiants et la protection de l'environnement et de la biodiversité, eu égard au changement climatique, seront importantes. Dans le deuxième secteur (diversification économique), la priorité sera l'aide aux PME et aux coopératives, objectif de l'aide au commerce. Les initiatives concernant les énergies renouvelables seront également prioritaires.

### 3. ENSEIGNEMENTS TIRÉS

Les principaux enseignements à tirer de la coopération actuelle et passée sont:

- **il faut que les projets restent simples**, et éviter qu'ils ne dépendent d'une multitude d'institutions

contexte: les changements fréquents de personnel et de politique dans les institutions nationales entravent la continuité du dialogue, qui est nécessaire pour planifier, adopter et mettre en œuvre les projets de coopération bilatérale. En raison de l'incertitude et de la forte politisation fréquente de l'environnement de travail des interlocuteurs du gouvernement, il est difficile pour les entités gouvernementales de faire preuve de coordination entre elles ou avec des tiers, tels que la CE;

- **il convient de fixer un programme commun, qui apporte une valeur européenne ajoutée clairement identifiable**  
contexte: plusieurs initiatives concernant des nouveaux projets ont échoué en raison de différends idéologiques qu'il était difficile voire impossible de régler. Il est nécessaire de limiter les activités de coopération aux thèmes pour lesquels une vision commune est garantie et où le savoir-faire européen apporte une valeur ajoutée à l'utilisation des ressources du Venezuela;
- **il faut accepter la portée limitée de la coopération de la CE**  
contexte: exception faite des limitations évidentes des fonds de la CE par rapport aux fonds nationaux, il existe certains domaines, dont de nombreux concernent la réduction de la pauvreté, dans lesquels le gouvernement n'investit que ses propres ressources et refuse toute contribution externe ou tout conseil stratégique. La faiblesse et la forte politisation fréquente des institutions restreignent également les capacités de mise en œuvre des bénéficiaires;
- **il conviendra d'évaluer au cas par cas les niveaux et les modalités du financement de contrepartie**  
contexte: le financement de contrepartie s'est révélé être une composante des projets essentielle pour garantir l'engagement et l'appropriation par le gouvernement mais est confronté à certaines des difficultés susmentionnées qui vont de pair avec l'incertitude institutionnelle généralisée. Ainsi, même si, à la signature d'un accord de financement, un engagement de financement de contrepartie est souscrit, le respect de cet engagement nécessite habituellement une pression constante de la part de l'institution bénéficiaire pour respecter cet engagement sur plusieurs cycles budgétaires;
- **il faut renforcer l'appropriation par la décentralisation**  
contexte: par le passé, plusieurs bénéficiaires se sont sentis mis à l'écart des projets conçus pour les aider, à cause de la marginalisation par les structures de mise en œuvre de leur contrôle des activités et des financements. Les nouvelles modalités de mise en œuvre donneront aux bénéficiaires davantage de contrôle et de responsabilité pour la gestion des activités des projets. Afin que les partenaires nationaux en bénéficient pleinement, les services de la Commission devront veiller à ce qu'ils disposent d'un appui et d'un accompagnement continus pour pouvoir respecter pleinement les principes de gestion financière prudente;
- **il convient de faire preuve de davantage de flexibilité pour s'adapter au changement**  
contexte: la principale stratégie face à l'incertitude institutionnelle qui a longtemps dominé les gouvernements vénézuéliens est la modernisation des institutions de l'État, afin de garantir une plus forte stabilité – et cet objectif ne doit pas être modifié. Toutefois, l'expérience a montré que le processus de planification d'un projet nécessite déjà un niveau de certitude et de stabilité dont ne disposent pas de nombreux partenaires potentiels de la CE. Des instruments en faveur de mesures flexibles de renforcement des capacités sur le court terme peuvent apporter une réponse viable à ce dilemme.

#### 4. CONCLUSIONS

La révision à **mi-parcours du DSP 2007-2013** conclut qu'il n'est pas nécessaire de modifier les principaux secteurs de coopération prévus dans le DSP (exception faite de changements d'ordre sémantique dans les intitulés, qui ont été demandés par les autorités vénézuéliennes). Les deux secteurs de concentration restent d'actualité, et la pertinence du renforcement des institutions et de la modernisation de l'État (secteur 1) est soulignée plus particulièrement: la

coopération dans ce domaine devrait avoir des incidences sur les institutions qui ne sont «ni trop près ni trop loin» du centre politique. Le besoin de diversifier l'économie (secteur 2) est peut-être encore plus d'actualité qu'il ne l'était auparavant. La répartition des fonds entre les secteurs de concentration a été revue, étant donné que la demande est plus grande pour le renforcement des capacités institutionnelles. Dès lors, l'aide au premier secteur de concentration est passée de 50 à 75 %. Les conclusions de la révision à mi-parcours ont été communiquées aux États membres représentés à Caracas et au gouvernement vénézuélien.

## 5. PIN 2011-2013

Le PIN actuel pour la période 2011-2013 a été préparé sur la base du DSP 2007-2013 et propose certaines modifications mineures pour tenir compte des priorités du plan «Projet national Simón Bolívar» et des nouvelles politiques et des nouveaux engagements de la CE/de l'UE. Les secteurs sont les suivants:

I Appui à la modernisation de l'État

II Soutien à la diversification de l'économie

Secteurs	2007-2013 40 Mio EUR
1. Modernisation de l'État	30 000 000 EUR
2. Diversification de l'économie	10 000 000 EUR

### 5.1 Priorités indicatives de coopération

#### 5.1.1 Appui à la modernisation de l'État (code DAC 150)

##### Objectif général:

Soutenir le processus de modernisation et contribuer à améliorer de la qualité des services publics. En outre, améliorer la sécurité des citoyens et encourager la participation des administrations locales et des acteurs non étatiques à l'élaboration des politiques publiques. Jusqu'à présent, le soutien de la CE s'est concentré sur la réforme du système d'enregistrement foncier (cadastre), sur la cartographie et sur les capacités des planifications locales (début du projet: fin décembre 2008), et sur la lutte contre les drogues illicites (projet à signer). Au cours des prochaines années, une attention particulière sera accordée au renforcement des institutions qui contribuent à la préservation de la biodiversité et à la protection de l'environnement (y compris le changement climatique et l'utilisation d'énergies renouvelables). Les activités dans ce domaine devraient compléter les travaux entrepris dans le cadre d'autres programmes de la CE tels que le 7<sup>e</sup> programme-cadre de recherche, ERASMUS Mundus et Alpha. Un autre objectif sera d'améliorer la protection des droits de l'enfant à tous les niveaux de la société vénézuélienne, y compris la mise en œuvre des recommandations 2007 du Comité des droits de l'enfant des Nations unies<sup>1</sup>. L'insécurité est une préoccupation essentielle pour la majorité des Vénézuéliens et, si les réformes actuelles de la police offrent des possibilités de coopération, ce problème pourra être résolu.

##### Objectifs spécifiques:

<sup>1</sup> Voir <http://www2.ohchr.org/english/bodies/crc/docs/co/CRC.C.VEN.CO.2.pdf>

- renforcer les capacités des pouvoirs publics à planifier et fournir des services publics de qualité de manière transparente et responsable;
- renforcer les capacités des institutions nationales à agir en tant que gardiens effectifs de l'État de droit et à assurer la sécurité des citoyens;
- renforcer les liens entre la recherche scientifique et les politiques publiques, par exemple dans les domaines de la biodiversité, de l'efficacité énergétique, des énergies alternatives, entre autres;
- encourager le respect des droits de l'homme au Venezuela, en particulier les droits des enfants et des adolescents.

### **5.1.2 Soutien à la diversification de l'économie (codes CAD 250 et 331)**

#### Objectif général:

Contribuer à une croissance économique équitable et durable assortie d'une réduction de la pauvreté et du chômage.

Jusqu'à présent, des efforts ont été entrepris pour définir des projets dans les domaines de l'écotourisme et du développement de la chaîne de valeur associant de petits producteurs des régions marginalisées du pays. Malheureusement, ces projets n'ont pas abouti et la restructuration vers une économie socialiste entraîne des changements notables, parfois abrupts, des stratégies des partenaires gouvernementaux potentiels de la CE, ce qui entrave la planification des projets. En dépit de ces difficultés, la diversification du secteur productif reste une priorité importante pour le Venezuela. Dorénavant, la coopération de la CE cherchera à soutenir, entre autres, les initiatives qui renforcent les capacités de production et qui améliorent la situation de l'emploi en aidant les PME et les coopératives. Une attention particulière sera accordée aux initiatives en faveur des énergies renouvelables. Les liens avec les marchés européens seront encouragés.

#### Objectifs spécifiques:

- favoriser la création de conditions pour que le capital privé mette à profit les possibilités d'investissement, en renforçant en particulier la compétitivité des PME et des coopératives;
- encourager la diversification des exportations du pays;
- soutenir l'intégration dans les marchés régionaux et internationaux et, plus particulièrement, accroître et simplifier les échanges commerciaux UE-Venezuela;
- favoriser les avancées en matière de méthodes de production durables pour l'environnement.